



## Délibération du Conseil Municipal ordinaire de Frenelles en Vexin du 06 Mars 2023

En exercice :	23
Présents :	20
Excusés :	0
Absent(s) :	0
Pouvoirs :	3
Votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0

15/2023

L'an deux mil vingt-trois, le six mars à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Aline BERTOU, Maire.

**Maires adjoint présents :** M. BERNARD Pascal, M. BURETTE Guy, Mme BOUDEVILLE Marie-Christine, Mme DERONGS DUSSART Stéphanie, M. LAVALLÉE Richard.

**Conseillers délégués :** M. LANCIEN Dominique

**Conseillers présents :** M. BÉRI Marc, Mme BULKAEN Francine, M. CHÉRON Julien, Mme DUCHESNE Valérie, Mme DUTOT Nathalie, M. FLEURY Jean-Luc, Mme GARCIA BERNARD Catherine, M. GROUT Olivier, M. HORCHOLLES Willy, M. HUMBERT Tony, Mme MARTIN Agnès, Mme MICHELET Carole, Mme PLUVIOSE Marie.

**Pouvoirs :** Mme Virginie DUGARD à Mme Francine BULKAEN  
Mme Corinne LEMAIRE à M. Richard LAVALLÉE  
M. Guillaume QUILLET à Mme Aline BERTOU

**Secrétaire de séance :** M. FLEURY Jean-Luc

**OBJET : Modification de la délibération N°26/2022 - Tarifs des salles des fêtes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :**

La commune propose la location à la journée sur la délibération précédente mais après son fonctionnement, il n'est pas possible de la maintenir du fait des contraintes (faire venir les agents ou un élu pendant le weekend).

Madame le Maire propose de garder uniquement la location sur 2 jours.

	<u>Location du samedi matin au dimanche soir</u>			
	<u>Période Hivernale</u> <u>1<sup>er</sup> /11 au 30/04</u>		<u>Période Estivale</u> <u>1<sup>er</sup> /05 au 31/10</u>	
Salles communales	Frenelles en Vexin	Hors commune	Frenelles en Vexin	Hors commune
Boisemont, Corny, Fresne l'Archevêque	265€	415€	215€	365€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité et à main levée :

- De valider la proposition émise ;
- D'autoriser Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait en séance le 06/03/2023  
Madame le Maire  
Aline BERTOU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200085462-20230306-15\_2023DELIB-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2023

Publication : 06/03/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

